



demment, provoquent encore des dégâts, à Bonneville en particulier. Cependant, les promesses d'endiguement du ministre ne se concrétisent pas et la population est désabusée. Le journal « *L'Indépendant du Faucigny* », de Bonneville, fait paraître une série d'articles pour protester contre cette situation. En voici un extrait (du 10 septembre 1853) qui résume bien le sentiment des habitants de la vallée : « *Maintenant, nous n'attendons plus de secours et nous sommes convaincu que les promesses de M. le ministre des travaux publics qui, cet automne, a visité les alentours bouleversés de notre ville, ne révélaient pas l'intention sérieuse de les exécuter... elles ne devaient servir, probablement, qu'à apaiser une population qui venait de subir sept inondations désastreuses.*

Depuis bien des années on a l'habitude de faire miroiter aux yeux de nos concitoyens quelque projet de diguement lorsqu'il s'agit de demander un impôt nouveau ou un surcroît de sacrifices. Cette vieille tactique est usée et sa monotonie précédant chaque exigence de l'Etat ferait rire de pitié si nos lèvres pouvaient avoir un autre pli que la crispation douloureuse qui trahit notre tristesse devant les malheurs d'un pays aimé. [...] Le peu de travaux exécutés jusqu'ici le long de la rivière ont été funestes plutôt qu'utiles, ils n'ont prouvé qu'une seule chose, l'inhabileté sinon le mauvais vouloir des hommes appelés à les diriger.

L'étranger qui passe le pont de Bonneville se demande avec surprise en voyant la colonne érigée à Charles-Félix : quel est le peuple débonnaire qui a élevé par anticipation ce monument dont les flots de l'Arve rongent le pied et démentent ainsi les inscriptions dorées ? »

Conclusion

Il faudra encore attendre un siècle pour que l'Arve ne soit plus une menace constante pour les populations. En effet, ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale, grâce aux derniers endiguements et à l'extraction massive du gravier dans le lit de la rivière, qui fait baisser son niveau, que les risques d'inondation diminuent fortement. Mais ceci est une autre histoire...

Géraldine Périllat

SOURCES :

Archives départementales de Haute-Savoie, 10 FS 127, PER 29, PER 90, PER 103

